



## Certificat d'Accréditation

N° : 1-2-044 Rév 01

ALGERAC, reconnu par le décret n° 05-466 du 06 décembre 2005, est signataire de l'accord multilatéral de l'EA pour l'accréditation, pour les activités objet du présent certificat, atteste que :

**Laboratoire des Travaux Public du Sud  
(LTSP)**

Adresse : Zone d'activité Bouhraoua - BP 332 - Ghardaïa

est accrédité selon la norme ISO CEI 17025 : 2017 et les règles d'application d'ALGERAC pour les activités d'essais suivantes:

- ✓ **Echantillonnage des liants bitumineux ;**
- ✓ **Essais sur matériaux (Granulats, Béton, Liants bitumineux).**

Les activités et les sites concernés, couverts par l'accréditation sont décrits dans l'annexe technique qui fait partie intégrante du présent certificat.

Durant la validité du présent certificat, l'organisme s'engage à respecter les exigences de l'accréditation.

Date de prise d'effet : 21/03/2023

Date de fin de validité : 10/10/2024

Le Directeur Général

Noureddine BOUDISSA